

COLLECTIF du 24 mai 2024

10 heures 30
à l'Alternateur

Présents: Olivier M., (pouvoir de Fran), Myriam,
Geneviève. Mady.

Excusés: Murielle, Jocelyne, Didier, Fran,

ORDRE DU JOUR:

Emplois saisonniers: 2 contrats :

1 : mardi 2 juillet au mercredi 14 août 2024

2 : mercredi 14 août au samedi 28 septembre 2024

Volume horaire 20 heures hebdomadaires.

Repos dimanche et lundi

Horaires: mardi : 9 h - 13 h	donc 4 h
mercredi : 9 h 30 - 13h	donc 3 h 30
jeudi : 15 h - 19 h 30	donc 4 h 30
vendredi : 15 h - 19 h 30	donc 4 h 30
samedi : 9 h 30 – 13 h	donc 3 h 30

Mardi début du travail à 9 heures pour aller chercher les fromages sur le marché;

Jeudi début du travail à 15 heures pour nettoyer le magasin après les arrivages des livraisons et pour couper du fromage;

Vendredi début du travail à 15 heures pour aplatir des cartons et les mettre à la benne.

La personne qui sera embauchée lors des congés d'Emilie aura à son contrat une plage horaire supplémentaire équivalente à celle d'Emilie pour effectuer le ménage du magasin (jour et horaire à fixer lors de l'entretien d'embauche).

L'appel à candidatures sera fait aux bénévoles et adhérents et affiché en magasin. Prise de connaissance des CV des candidats par le collectif et entretien d'embauche avec deux membres du collectif délégués : Olivier M. ou Fran et Myriam en présence de Sophie.

PROCHAINE REUNION:

chez Christine Chalut

MERCREDI 19 juin 14 HEURES

**suivi de la réunion de la commission stock-achats
à 15 HEURES 30**

**A voir lors du prochain collectif si le mercredi convient à tous
Geneviève sera absente du 15 au 22 juin
Olivier et Fran absents le 10 juin puis du 28 juin au 18 juillet.**

Le jeudi 15 août est férié et l'Alternateur sera fermé.